

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :

**Convention de mise à
disposition d'une
emprise foncière du
domaine public et privé
dans le cadre de
l'installation de poteaux
et abribus
d'informations aux
arrêts de réseau des
transports collectifs**

SEANCE DU MARDI 23 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 17 janvier 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie, sous
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre
CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ,
Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Monique MORENO,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa
CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric
BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID,
Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Hélène BOUDON à Martine MUNOZ,
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON,
Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,
Serap ALP à Farida LAID,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE EMPRISE FONCIERE DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVE DANS LE CADRE DE L'INSTALLATION DE POTEAUX ET ABRIBUS D'INFORMATIONS AUX ARRETS DE RESEAU DES TRANSPORTS COLLECTIFS

- **Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la proposition de mise en place par le Syndicat Mixte des Transports Urbains du bassin Thiernois (SMTUT) d'un réseau de transports collectifs sous forme de navettes urbaines régulières, d'un transport à la demande urbain et rural ;
- **Vu** la nécessité de mettre à disposition une emprise foncière du domaine public pour permettre l'installation de poteaux et d'abribus d'informations aux arrêts du réseau du transport collectif ;
- **Considérant** la volonté de la Ville de Thiers de participer à l'amélioration de la mobilité sur le territoire ;
- **Considérant** la décision du Conseil Syndical du SMTUT N°2023-30 du 28 novembre 2023 ;
- **Considérant** que pour la bonne exploitation du réseau, le SMTUT doit mettre en place du mobilier urbain et les arrêts nécessaires à l'exploitation (implantation de poteaux d'informations et d'abribus sur le trottoir) ;
- **Considérant** la nécessité d'établir une «convention de mise à disposition de l'emprise foncière du domaine public et privé dans le cadre de l'installation de poteaux et d'abribus d'informations aux arrêts de réseau des transports collectifs » ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la convention de mise à disposition annexée ;
- **Autoriser** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance

Didier STURMA



Le Maire,



Stéphane RODIER